

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS
Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89
Mél. : cftcfae@free.fr - Site : <http://cftcfae.free.fr>

N°265 - Le 28 janvier 2013

RETRAITES : LE C.O.R. ME FAIT MAL !

Le gouvernement va lancer une concertation visant à réformer pour la énième fois notre système de retraite, et les retraites de la fonction publique seront impactées.

Alors il faut couvrir les besoins de financement, certes, rechercher l'équité bien sûr, le dernier rapport du comité d'orientation des retraites (COR) va dans ce sens !

Mais le gouvernement devra veiller à ne pas aggraver notre situation et nous faire travailler jusqu'à ce que mort s'en suive !

Pratiquera t-il un simple replâtrage ou osera t-il une réforme systémique (retraite par points, en comptes notionnels?).

Le 12ème rapport du COR (synthèse) :

Le conseil d'orientation des retraites, qui s'est réuni le mardi 22 janvier, a adopté son douzième rapport, Retraites : un état des lieux du système français. Ce rapport, ainsi que le onzième rapport du COR adopté le mois dernier, Retraites : perspectives 2020, 2040 et 2060, constituent les bases d'un diagnostic qui donne des points de repère aux décideurs pour faire évoluer notre système de retraite. Ces deux rapports s'inscrivent dans le cadre de la feuille de route arrêtée à l'issue de la grande conférence sociale des 9 et 10 juillet 2012.

[Le onzième rapport](#) a mis en avant les besoins de financement du système de retraite à court et moyen terme, en l'absence de nouvelles mesures, et les perspectives à plus long terme en fonction de la croissance de l'économie. Il a en outre traité des questions posées par le retour à l'équilibre du système de retraite.

Après avoir rappelé les principales caractéristiques du système de retraite français, le douzième rapport pose plus largement la question de l'adéquation de ce système aux objectifs qui lui sont assignés dans la loi (maintien d'un niveau de vie satisfaisant des retraités, lisibilité et transparence, équité intergénérationnelle, solidarité intra-générationnelle, pérennité financière, progression du taux d'emploi des personnes de plus de 55 ans et réduction des écarts de pension entre les femmes et les hommes) et aborde d'autres thèmes mentionnés dans la feuille de route (personnes en situation de handicap, pénibilité, poly-pensionnés).

(voir aussi l'analyse de l'UNAR CFTC sur son site)

<https://sites.google.com/site/unarcftc/actualite/rapportducorunereformedesretraitesmoinsambitieuse>